

L'AFFAIRE PINOCHET
LA JUSTICE
IMPOSSIBLE

JAC FORTON

Avril 2002

Au nom de ces morts
Pour ceux qui ont souillé notre patrie de sang
Pour le bourreau qui commanda la fusillade
Pour le traître qui vint au pouvoir par ce crime
Pour celui qui ordonna l'agonie
Pour ceux qui se firent les défenseurs du crime
Je veux un châtement
Je ne veux pas les voir paisibles dans leur logis
Je ne veux pas qu'ils me tendent la main souillée de notre sang
Je veux les voir ici jugés sur cette place
J'exige un châtement

« *Pido Castigo* »

Un poème du Chant Général de Pablo Neruda
mis en chanson par groupe chilien Quilapayún en 1973

*

Pour mon ami Omar Pinto
prisonnier politique sous la dictature
maintenu quatre ans en prison par la « démocratie »
décédé en 1994
Omar a fait six ans et demi de prison alors qu'il n'a été condamné
qu'à... 541 jours !
Il avait souhaité faire don de ses organes pour aider d'autres à
survivre.
A l'autopsie, AUCUN n'a pu être utilisé, TOUS ont été déclarés
« endommagés » suite aux tortures.

à toutes les victimes de la dictature
(exilées, torturées, exécutées ou disparues)
à leurs compagnes, compagnons et familles
à l'Association des familles des disparus (AFDD)
à l'Association des familles des exécutés politiques (AFEP)
aux prisonniers politiques de la dictature
aux juges intègres
à tous ceux et celles qui luttent contre l'impunité
au Chili et dans le monde

REMERCIEMENTS

Pour les corrections, suggestions, aides diverses et commentaires apportés pendant la rédaction du livre, l'auteur tient à remercier très spécialement :

- en Belgique, Martine Veeckman pour ses commentaires et une logistique impeccable d'une rare efficacité ;
- en Suisse, Florian Rochat et les éditions du CETIM de Genève qui nous ont autorisés à reproduire des textes d'un livre antérieur de l'auteur, « *20 ans de résistance et de lutte contre l'impunité au Chili* », publié par cette maison en 1993 ;
- en France, Dominique Maurice, MAG, AM et I., et surtout Patrick Kaplanian pour leur travail de relecture ;
- au Chili, Julio Oliva de l'hebdomadaire *El Siglo*, pour ses photos ; JF et Larry.

La couverture du livre est une réalisation de Tom Roberts.

Je remercie tout particulièrement la section française d'Amnesty International pour son soutien dès le début du projet.

Un *abrazo especialmente cariñoso y fuerte* à Mouna Forton pour son aide permanente et inconditionnelle...

Jac Forton

REMARQUES

1. Il y a beaucoup de textes en *italiques*. Dans un souci d'objectivité et parce que certaines déclarations dépassent le crédible, l'auteur a cité les paroles exactes des acteurs de cette affaire ainsi que celles de témoins directs ou reprises de la presse des divers pays concernés. Ces citations sont en italiques.

2. Les accents aigus sur les noms espagnols (á, í, ó, ú) ne changent pas le son de la voyelle. Ils indiquent simplement l'accent tonique.

SIGLES UTILISES DANS CE LIVRE

(Par ordre alphabétique)

AFDD	<i>Agrupación de Familiares de los Detenidos Desaparecidos</i> , Association des familles des détenus disparus, fondée en 1975.
AFEP	<i>Agrupación de Familiares de Executados Politicos</i> , Association des familles des exécutés politiques.
AI	Amnesty International
CC	<i>Comando Conjunto</i> , Commando Conjoint, une des polices secrètes de Pinochet, début 1974.
CDE	<i>Consejo de Defensa del Estado</i> , Conseil de défense de l'Etat, entité officielle pouvant intervenir dans tous les procès ou procédures où sont en jeu les intérêts de l'Etat chilien.
CNI	<i>Central Nacional de Inteligencia</i> , Centrale nationale de renseignements. Succède à la DINA. Dissoute en 1990 juste avant le retour à la démocratie. Tous ses dossiers ont disparu.
CODEPU	Comité de Défense du Peuple (Chili), une ONG de défense des Droits de l'homme depuis 1980.
DC	Parti démocrate chrétien.
DICOMCAR	<i>Dirección de Comunicacón de Carabineros</i> . Entité de la police en uniforme destinée à la recherche et l'assassinat d'opposants au régime.
COSENA	<i>Consejo de Seguridad Nacional</i> . Conseil de sécurité nationale.
DINA	<i>Dirección Nacional de Inteligencia</i> , Direction nationale de renseignements. Police secrète de Pinochet sous les ordres du général Manuel Contreras. Dissoute en 1977.
DINE	<i>Dirección de Inteligencia del Ejército</i> , Renseignements militaires actuels.
FASIC	<i>Fundación de Ayuda Social de las Iglesias Cristianas</i> (Chili), Fondation d'aide sociale des Eglises chrétiennes, ONG de défense des Droits de l'homme et sociaux depuis 1975.
FPMR	<i>Frente Patriótico Manuel Rodriguez</i> (FPMR), résistance armée issue du PC en 1980.

MIR	<i>Movimiento de la izquierda revolucionaria.</i> Mouvement de la gauche révolutionnaire, parti d'extrême gauche.
PC	Parti communiste.
PPD	Parti pour la démocratie, un PS « rénové », plus favorable au libéralisme.
PR	Parti Radical.
PS	Parti socialiste.
RN	Parti Rénovation nationale. N'est jamais parvenu à se démarquer du pinochétisme malgré les efforts de quelques jeunes politiciens vite écartés par la vieille garde pinochétiste.
UAT	Unité anti-terroriste, une entité secrète sous les ordres exclusifs de Pinochet.
UDI	Parti Union démocrate indépendante, définitivement le soutien civil le plus inconditionnel de Pinochet durant la dictature et encore de nos jours.
UJP	Union des Juges Progressistes (Espagne).

LISTE DES INSTITUTIONS ET TERMES MENTIONNES

(Par ordre alphabétique)

Audiencia Nacional : Cour suprême espagnole.

Chambre des Lords : sorte de Sénat britannique bien que ses membres soient nommés et non élus. Douze de ses membres, appelés Law Lords (Lords de la loi) forment le Tribunal suprême britannique, présidé par le *Lord Chancellor* (Chancelier) qui est également le président de la Chambre des Lords (*Speaker*) et membre du cabinet ministériel.

CODEPU (Chili) Comité de défense et promotion des droits du peuple.

Commission rogatoire : une question ou une liste de questions que le juge instructeur d'un pays fait parvenir à la justice d'un autre pays pour qu'une personne puisse faire une déposition.

Cour d'appel (Chili) : niveau intermédiaire entre les juges et la Cour suprême.

Cour martiale (Chili) : composée de trois juges militaires et de deux civils, traite tous les cas impliquant des militaires.

Cour suprême (Chili) : 22 juges nommés par le président de la République dans une liste présentée par la même Cour. Lourdemment pro-pinochétiste et favorable à l'application systématique de la loi d'amnistie jusqu'en 1998 où, pour la première fois, elle interprète

l'amnistie comme ne pouvant être appliquée avant la réapparition de la personne disparue ou de son corps, l'enlèvement étant considéré un crime permanent.

Fasic (Chili) : Fondation d'aide sociale des églises chrétiennes, une ong de défense des droits humains.

High Court : Haute cour britannique, sorte de Cour d'appel ou de cassation.

Sénateurs désignés : conçus par la Constitution pinochétiste de 1980 sous le joli nom « d'institutionnels », il s'agit de neuf sénateurs non élus par la population mais désignés par un ensemble d'institutions officielles (Forces armées, universités, Cour des comptes, Cour suprême), toutes inconditionnelles de Pinochet jusqu'en 1996. La présence des sénateurs désignés donnait au Sénat une majorité artificielle à la droite lui permettant ainsi de bloquer toute réforme à la Constitution. Aujourd'hui que les institutions se sont un peu démocratisées et parce que de plus en plus de sénateurs désignés proviennent des partis démocratiques, la droite acceptera très bientôt les réformes constitutionnelles visant à l'élimination de ce type de sénateur.

Sénateurs à vie : autre invention de Pinochet pour s'accrocher au pouvoir : tout président de la République ayant servi six ans devient automatiquement sénateur à vie à la fin de son mandat. Il n'y a que deux sénateurs à vie : Pinochet et Eduardo Frei ; le président Aylwin n'ayant dirigé le pays que quatre ans n'a pas droit au statut.

Union des juges progressistes d'Espagne (UJP) : un syndicat de la magistrature espagnol.

Vicariat de la solidarité (Chili): une institution créée par le cardinal Silva Henríquez lorsqu'il devint clair que la répression sauvage du régime militaire était devenue institutionnelle. Le Vicariat recevait les plaintes lors des arrestations de citoyens ou disparitions forcées d'opposants. Leurs fichiers contiennent des milliers de plaintes et témoignages et ont servi à identifier de nombreux tortionnaires et, plus tard, les dépouilles de certains disparus. Ferma ses portes en 1992.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CAS PINOCHET

(Par ordre alphabétique)

En Grande Bretagne

Mario Artaza : membre du PS, ambassadeur du Chili à Londres lors de l'arrestation de Pinochet. Victime de la répression, n'a pas montré toute l'ardeur souhaitée par le gouvernement chilien à défendre le général Pinochet et fut vite remplacé. Aujourd'hui au département de politique extérieure du ministère des Affaires Étrangères.

Ronald Bartle : juge de la Cour de Londres.

Presiley Baxendale : avocate pour la Belgique.

Ian Brownley : professeur à l'Université d'Oxford, avocat d'Amnesty.

Pablo Cabrera : membre du PS, ambassadeur à Londres en remplacement d'Artaza ; également victime de la répression mais plus pragmatique que son prédécesseur, a fidèlement représenté son gouvernement dans la défense de Pinochet. Actuellement ambassadeur en Russie.

Robin Cook : ministre des Affaires Étrangères (*Foreign Office*) britannique (remplacé en 2001 par Jack Straw).

Richard Drabble : avocat d'Amnesty.

Christopher Greenwood : professeur à l'Université de Cambridge, avocat d'Amnesty International.

Alun Jones : avocat du ministère public britannique, défend la position du juge espagnol Garzón.

Maurice Kay : juge de la Cour à Londres.

David Lloyd Jones : « *Amicus curiae* » (« Ami de la Cour »), dénomination officielle du conseiller technique des magistrats, considéré comme impartial.

Chantal Monet : conseillère et coordinatrice du cas Pinochet au ministère des Affaires Étrangères de Belgique.

Clare Montgomery : avocate de Pinochet.

Clive Nicholls : avocat de Pinochet.

Nigel Fleming : avocat pour la Belgique.

Jack Straw : ministre de l'Intérieur (*Home Office*) britannique. Nommé ministre des Affaires Étrangères en 2001.

Jonathan Sumption : avocat représentant Jack Straw.

En Espagne

Joan Garcés : avocat catalan, ami et conseiller de Salvador Allende ; a monté l'opération aboutissant à l'arrestation de Pinochet à Londres.

Manuel García-Castellón : juge espagnol en charge du dossier contre Pinochet au début, qui s'est ensuite désisté en faveur du juge Garzón.

Baltasar Garzón : juge espagnol en charge du dossier contre les militaires argentins pour le dossier des disparus de ce pays. Voulant

interroger Pinochet, il a lancé le mandat d'arrêt international contre l'ex-dictateur.

Au Chili

Avocats des victimes de Pinochet : Carmen Hertz (épouse de Carlos Berger, détenu-disparu de la Caravane de la mort), Juan Bustos (député PS), Hiram Villagra, Alfonso Insunza, Hugo Gutierrez, Eduardo Contreras, Boris Paredes.

Avocats de Pinochet : José Maria Eyzaguirre et Miguel Schweitzer (également anciens ministres de Pinochet), Pablo Grez (ancien membre de l'organisation d'extrême-droite Patrie et Liberté), Ricardo Rivadeneira, Gustavo Collao (colonel à la retraite).

Concertation : alliance de quatre partis politiques de centre-gauche (PS) à centre-droite (PR, DC, PPD). Au pouvoir depuis le retour de la démocratie en 1990.

Viviana Diaz : présidente de l'AFDD.

Mireya García : vice-présidente de l'AFDD.

José Miguel Insulza : membre du PS, ministre des Relations extérieures du Chili, a fidèlement défendu les arguments du président Frei pour sauver Pinochet. Ministre de l'Intérieur du président Lagos à partir de 2000.

Mariano Fernandez : ambassadeur devant le Saint-Siège, a sollicité et reçu l'appui du Vatican pour la défense de Pinochet. Nommé ambassadeur en... Espagne en 2001!

Eduardo Frei : président (DC) de la République chilienne 1994-2000. Pour raisons électorales, en mai 1999 « *fait la promesse de ramener le sénateur Pinochet (sic) au pays avant la fin de son mandat* », le 11 mars 2000. Actuellement vice-président de la DC et sénateur à vie, comme Pinochet !

Ricardo Lagos : ministre PPD des Travaux publics du président Frei et actuel président de la République (2000-2006) pour la Concertation.

Joaquín Lavín : candidat de la droite aux élections présidentielles de 1999-2000 qu'il a perdues de justesse devant le concertationniste Ricardo Lagos. Souhaite se démarquer du pinochétisme mais s'appuie sur la UDI, le plus pinochétiste des deux partis de l'Alliance de droite. Probable candidat présidentiel aux élections de 2005. Actuellement maire de Santiago.

Sola Sierra : première présidente de la AFDD. Décédée en 1999.

Juan Gabriel Valdés : membre de la DC, successeur de Insulza aux Relations Extérieures. S'est donné à fond dans la défense de Pinochet,

« au nom du principe de souveraineté nationale et non en défense d'une personne... » Actuellement représentant du Chili aux Nations unies.

En Belgique

Hugo Cubillos : ambassadeur du Chili durant l'épisode londonien. A donné sa démission.

Louis Michel : ministre des Affaires Étrangères.

Damien Vandermeersch : juge chargé des plaintes des familles chiliennes contre Pinochet en Belgique.

En France

Roger Le Loire : juge chargé des plaintes contre Pinochet en France.

Sophie Thonon et **William Bourdon** : avocats défenseurs des familles chiliennes ayant déposé plainte contre Pinochet en France.

En Suisse

Bernard Bertossa : juge chargé du cas Alexei Jaccard à Genève.